HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Candida auris

Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
Candidozyma Auris

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Candida auris* (levure non-filamenteuse multi-résistante aux antifongiques)

Réservoir

- Humains (peau, muqueuses, tube disgestif, voies urinaires, voies respiratoires)
- Environnement

Mode de transmission

- Par contact direct entre patients
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage (très variable : de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L’application des Précautions Standard est suffisante

Mesures Adittionnelles CONTACT en cas d’infection à *Candida auris* ou lors de soins si présence de sonde urinaire.

Placement

Chambre individuel si infection à *C.auris*

Chambre à 2 lits si le voisin n’a pas de facteur de risque (présence de plaie) et sur avis de l’unité cantonale HPCi

Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage et selon indication de l’unité cantonale HPCI

Suivi microbiologique

- Si la colonisation remonte **à plus de 3 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (5 frottis :J0,J7, J14, J21, et J28):
  - Frottis nasal, les aisselles et les plis inguinaux
  - **et** culture d'urine en cas de présence de sonde urinaire
  - **et** d'autres sites colonisés (plaies)
  - si résultat du 1er frottis négatif, faire 4 frottis à une semaine d’intervalle (J7, J14, J21, et J28)
- Si la colonisation **date de < 3 mois :**
  - aucun dépistage à l’admission

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

- Literie et chemise du patient propre
- Désinfection du lit
- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

Circulation

- Circulation possible si :
  - Résident.e propre sur lui
  - Vêtements propres
  - Si plaie infectée, recouverte d’un pansement propre
  - Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
- Surblouse si participation aux soins

Transfert/sortie

Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle)

et avertir le service HPCI

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
- On considere comme un cas contact:
  - Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index
- Si découverte du portage C.Auris durant le séjour en EMS
  - Se référer à la fiche micro-organisme : contact Candida Auris

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Oui, si Mesures Additionnelles lors du contact direct avec le patient ou son environnement immédiat

Masque de soins

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en sytématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- *Candida auris* peut présenter des résistances aux produits désinfectants usuels. **Utiliser un produit efficace contre *C. auris***
- Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
  - Privilégier le matériel à usage unique (UU)
  - Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
- Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- Utiliser le produit détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien de l'environnement direct
- Si Mesures Addittionnelles
  - Utiliser un désinfectant ayant une activité prouvée contre C. auris/une activité sporicide (suivre les instructions du fabricant).

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

- Dépliant d'information pour les patients porteurs de microorganismes multirésistants

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

- Oui

Déclaration à HPCi Vaud

- Oui

Déclaration au médecin cantonal

- Oui, utiliser le formulaire : **résultat exceptionnel d'analyses épidémiologiques en milieu hospitalier** - Site OFSP
  - A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal
- En cas de flambée de cas : utiliser le formulaire : **flambée exceptionnelle en milieu hospitalier** - Site OFSP
  - A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal